

MARCHÉS ET POSSIBILITÉS À L'ÉTRANGER

Le gouvernement :

- négociera avec l'UE un accord de renforcement du commerce et de l'investissement;
- élaborera un accord cadre volontaire pour la coopération réglementaire avec l'UE afin de répandre le recours aux pratiques exemplaires;
- poursuivra ses négociations avec les quatre pays de l'Association européenne de libre-échange en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange;
- mènera une étude sur les centres commerciaux européens prioritaires existants et potentiels afin de pouvoir offrir aux entreprises canadiennes des services commerciaux plus souples et plus efficaces sur le continent européen (par exemple, en revoyant la répartition de nos délégués commerciaux dans l'ensemble de l'Europe).

AUTRES MARCHÉS CLÉS

Tout en accordant une attention particulière aux relations économiques les plus importantes du Canada, le gouvernement ne négligera pas pour autant d'autres grands marchés qui peuvent être d'intérêt majeur pour certaines entreprises canadiennes ou certains secteurs de notre économie dans l'établissement de leur stratégie globale.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont, sur le plan stratégique, des acteurs de plus en plus importants dans les chaînes de valeur de la région Asie-Pacifique. La Nouvelle-Zélande a été le premier pays industrialisé à examiner la possibilité de conclure un accord de libre-échange avec la Chine. L'Australie, de son côté, a déjà conclu un tel accord avec les États-Unis, ce qui non seulement sert ses intérêts commerciaux naturels auprès du premier importateur mondial, mais s'inscrit fort bien dans sa stratégie de recherche d'investissements asiatiques (notamment japonais) dans des secteurs qui profiteront de ce nouvel accès privilégié. Ces pays ont tous les deux des accords de libre-échange avec certains pays de l'ANASE (par exemple, avec Singapour et la Thaïlande) et ils sont à négocier conjointement un accord régional de libre-échange avec l'ensemble des

pays de l'ANASE. Nos échanges florissants dans les deux sens (d'une valeur d'environ 4 milliards de dollars avec ces deux pays en 2004) et notre relation qui se développe en matière d'investissement sont manifestement appelés à s'intensifier non seulement dans les secteurs traditionnels de l'agriculture ou tributaires des ressources, mais également dans les domaines de la haute technologie, comme ceux de la biotechnologie, des communications et de l'équipement médical, où le Canada peut se servir du positionnement de ces pays en Asie de l'Est comme d'un tremplin. Le gouvernement veille de près, par l'entremise de l'OMC, à la promotion des intérêts canadiens dans ces deux pays, et notre équipe commerciale a rationalisé sa structure de fonctionnement de manière à offrir un « guichet unique » aux exportateurs canadiens désireux de faire des affaires dans la région.

La Russie

La Russie possède un énorme capital physique et humain, mais n'a pas encore réussi à se débarrasser des derniers vestiges de la mauvaise gestion économique de l'ère soviétique. Malgré cela, elle représente un marché particulièrement prometteur pour les entreprises canadiennes, qui, déjà, ont investi dans les domaines des ressources naturelles, de l'infrastructure et du développement industriel, ainsi que dans les secteurs de la haute technologie et de l'agroalimentaire. Par rapport au volet nordique de la politique étrangère du Canada, la Russie est notre premier partenaire bilatéral et occupe un rôle de premier plan dans toutes les initiatives circumpolaires. Nous tirons avantage de part et d'autre de notre coopération prioritaire avec la Russie sur le développement économique de l'Arctique.

Confiants en l'avenir, le gouvernement participe activement aux négociations relatives à l'accession de la Russie à l'OMC, à la fois pour promouvoir les intérêts particuliers du Canada en ce qui touche l'accès de nos biens et services à ce marché et pour contribuer à la modernisation systématique du droit économique russe. De leur côté, les entreprises canadiennes reçoivent un appui financier d'Exportation et développement Canada, dont le chiffre d'affaires annuel en Russie s'est multiplié. L'investissement canadien en Russie, dont la protection est garantie par notre accord et nos programmes de protection de l'investissement, est